



Communauté genevoise
d'action syndicale

Organisation faîtière regroupant l'ensemble
des syndicats de la République et canton de Genève

Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève



CARTEL
INTERSYNDICAL

du personnel de l'Etat
et du secteur subventionné
Case postale 1765
1227 Genève

Genève, le 31-01-2017

DFAE
Département fédéral des affaires étrangères
Monsieur Didier BURKHALTER
prochain Président de la Confédération
Bundeshaus West
3003 Berne

via courriel
secretariat.cfburkhalter@eda.admin.ch

Notre réf. 3340-CoT

re7911

Monsieur le Directeur de l'OMPI Francis GURRY ne semble pas connaître le sens des mots «en priorité par la négociation ou la médiation»

DP - PRE
Département présidentiel
Monsieur François LONGCHAMP
Président du Conseil d'Etat
rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3 GENEVE

Monsieur le Conseiller fédéral,

Monsieur le Président du Conseil d'Etat du canton et République de Genève

Bien que nous savons que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) n'est pas un employeur soumis au droit du travail du pays et que l'OMPI n'est pas une Nation qui doit respecter les Droits universels et fondamentaux, nous nous sommes résolus à vous dénoncer la désinvolture de son Directeur à l'égard de l'esprit du droit et des coutumes de notre pays.

Bien que ce ressortissant australien bénéficie dans sa fonction de l'immunité diplomatique, le mouvement syndical ne saura tolérer plus longtemps la terreur insufflée dans l'institution dont il a la charge. Les récentes manoeuvres de Monsieur Francis GURRY nous forcent à constater qu'il ne se positionne plus comme partenaire mais comme adversaire.

Aussi, en place publique le 25 janvier 2017, à l'occasion de la manifestation organisée par la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux (FICSA), notre Communauté a regretté que la bienveillance du Conseil fédéral sur la gestion des ressources humaines et sur les conditions de travail au sein de l'ONU et de ses agences spécialisées n'ait pas convaincu les Nations Unies dans leur 67e session de donner suite à la 5e recommandation du rapport du Corps commun d'inspection de 2011.

Si cela avait été le cas, alors le Secrétaire général et les chefs de secrétariat des organes et programmes administrés séparément appliqueraient au personnel de leurs entités respectives, les normes et les principes qui se dégagent des instruments pertinents de l'OIT; et Monsieur Francis GURRY ne pourrait pas tenter de contourner et de neutraliser l'organisation collective existante et représentative du personnel de l'OMPI.

Devant le désarroi et la colère des manifestant-e-s, la CGAS s'est déclarée prête à oeuvrer concrètement contre l'arbitraire: des réunions de coordination se tiendront



Communauté genevoise
d'action syndicale

Organisation faîtière regroupant l'ensemble
des syndicats de la République et canton de Genève

Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève



CARTEL
INTERSYNDICAL

du personnel de l'Etat
et du secteur subventionné
Case postale 1765
1227 Genève

prochainement avec des élu-e-s du Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné, de la Communauté genevoise d'action syndicale, des associations ou syndicats de personnel des institutions internationales sises à Genève.

Il faut s'attendre à de probables perturbations aux alentours du chemin des Colombettes et nous souhaitons vous en avertir de façon à ce que vous soyez en mesure d'exercer votre prévenance dans cette affaire; métastase d'une problématique plus large dont certains liens ci-dessous documentent en partie.

Par ailleurs, le Président et la Secrétaire générale de la FICSA nous prient de vous signaler que "des échantillons d'ADN ont été prélevé, de manière illégale, sur trois membres du personnel à l'OMPI sans qu'ils le sachent, sans leur consentement et avant la levée de leur immunité diplomatique. Ces faits ont été confirmé dans le rapport de l'investigation conduite par le Bureau des Services de contrôle interne (OIOS) des Nations-Unies, dossier n° 0164/15. Vu la gravité de la situation, la FICSA demande que les autorités suisses fassent une investigation indépendante pour éclaircir comment un tel acte a pu se produire dans une organisation internationale qui bénéficie d'un accord siège négocié avec la Confédération Suisse."

Cela étant, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral et Monsieur le Président du Conseil d'Etat, à l'expression de notre parfaite considération.

Par courtoisie, copie va à
Mission permanente de la Suisse près les organisations internationales à Genève
Rue de Varembe 9-11
case postale 194
1211 Genève 20
mission.switzerland@itu.ch

<http://www.cgas.ch/SPIP/spip.php?article2083>
<http://www.cgas.ch/SPIP/spip.php?article2562>
<http://www.cgas.ch/SPIP/spip.php?article2537>
<http://www.cgas.ch/SPIP/spip.php?article2615>
<http://www.cgas.ch/SPIP/spip.php?article3286>

Patrick FLURY, membre du Bureau du Cartel intersyndical

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS,
3e représentant de la Conférence des Unions
syndicales cantonales auprès du Comité USS